

CAPES externe d'Anglais - EN LIGNE ET EN PRESENTIEL EVENTUELLEMENT
Début de la préparation : 01/06/2021 - Fin de la préparation 30/06/2022

| Enseignants | Heures en présentiel | Enseignement en ligne | Evaluation à l'oral (en présentiel et/ou en visioconférence) | Evaluation à l'écrit (à déposer en ligne sur la plateforme Moodle) |
|--|---|---|--|--|
| Epreuve écrite disciplinaire | | | | |
| 1ère partie | | | | |
| Composition | 14 h | Cours accessible en direct ou en différé par visioconférence. Corrigé des devoirs intégralement rédigé | | 6 devoirs |
| 2ème partie | | | | |
| Versions (Panachage de textes divers et de textes extraits des dossiers donnés pour la composition) Faits de langue de la version | Pas de cours en présentiel. Les étudiants peuvent néanmoins suivre en présentiel le cours de version d'anglais destiné aux agrégatifs de Lettres modernes dispensé par un autre enseignant (20h) | 8h de séances de correction Corrigé des exercices intégralement rédigé ou enregistré au format audio. Suivi des étudiants via le forum ou par visioconférence | | 8 devoirs |
| Thèmes (Panachage de textes divers et de textes extraits des dossiers donnés pour la composition) Faits de langue du thème | Pas de cours en présentiel | Corrigé des exercices intégralement rédigé. Suivi des étudiants via le forum | | 8 devoirs |
| 2e épreuve écrite : Épreuve écrite disciplinaire appliquée | | | | |
| Elaboration d'une séquence didactique à partir de documents choisis par le candidat | 14 h | Cours accessible en direct ou en différé par visioconférence. Corrigé des devoirs intégralement rédigé | | 6 devoirs |

| 1ère épreuve orale - Epreuve de leçon | | | | |
|---|---|---|--|--|
| Elaboration d'une séquence d'enseignement à partir de documents imposés par le jury | Présentation de l'épreuve sous forme d'enregistrement audio | Cours accessible en visioconférence (direct ou différé) | 2 oraux par étudiant 1 avant l'admissibilité et 1 après l'admissibilité | |
| 2ème épreuve orale - entretien professionnel | | | | |
| <p>Entretien "L'épreuve d'entretien avec le jury mentionnée à l'article 7 vise à apprécier la capacité du candidat à se projeter dans le métier de professeur, à développer une réflexion personnelle, ainsi qu'à s'intégrer dans le collectif de l'établissement scolaire. Le candidat est invité à montrer au jury qu'il s'agit d'un projet mûrement réfléchi et à faire partager au jury son envie d'enseigner. Il peut, dans le cadre de l'entretien, faire valoir son parcours et, le cas échéant, valoriser ses travaux de recherche.</p> <p>Cette épreuve doit également permettre, au travers notamment d'une ou plusieurs mises en situations professionnelles hors domaine disciplinaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à se situer dans le système éducatif dans ses différentes dimensions (institution scolaire, enjeux des politiques éducatives, établissement et rôle des différents conseils, partenaires de l'école, équipe éducative, classe, sécurité et sûreté des élèves, relations avec les parents, diversité, mixité...) par rapport aux valeurs et exigences du service public et de la République (droits et obligations des fonctionnaires, laïcité, neutralité, lutte contre les discriminations et les stéréotypes de tout ordre, promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes...).</p> <p>L'entretien débute par une présentation par le candidat de sa motivation à devenir enseignant, d'une durée de cinq minutes maximum. Le candidat admissible transmet préalablement à l'entretien une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe V. Cette fiche n'est pas notée.</p> <p>Durée de l'épreuve : trente minutes. Coefficient 3.</p> <p>Pour les sections de langues vivantes, l'entretien se déroule en</p> | <p style="text-align: center;">Pour l'étudiant</p> <p style="text-align: center;">Pour cette épreuve nous vous proposons :</p> <p>un cours sur l'institution, un accès à notre plateforme numérique pour toutes les grandes questions sur l'enseignement et après l'admissibilité un atelier pour préparer votre entretien. Différents thèmes (motivation, CV, valeurs et exigences du service public et de la République, système éducatif dans ses différentes dimensions) seront proposés. Un questionnaire vous sera envoyé pour vous aider à mener votre réflexion. Cette préparation se terminera par 1 entretien dans les conditions du concours,</p> <p style="text-align: center;">Pour nous</p> <p style="text-align: center;">36 h d'ateliers</p> <p style="text-align: center;">Si 108 étudiants tous CAPES confondus = 18 groupes</p> <p style="text-align: center;">pour tous: 1 séance 3 h de présentation de l'institution</p> <p style="text-align: center;">1 accès à la page "Pédagogies : grandes questions sur l'enseignement" de l'UE du DE</p> <p style="text-align: center;">Pas de rédaction de cours</p> <p style="text-align: center;">1 entretien après admissibilité</p> | | | |
| Tutorat individualisé | | | | |
| Tutorat | 26 h | Tutorat accessible en visioconférence direct | 2 oraux par étudiant 1 avant l'admissibilité et 1 après l'admissibilité | |
| Stage pratique de classe du secondaire | | | | |
| Un stage pratique dans notre établissement secondaire est proposé à nos candidats, qui sont suivis par un tuteur. | | | | |